

Décision

Générale

colonial

Décision n° 51-261-1918 nommant M. Baixas (François), chef de section du cadre local des P.T.T.

n° 51-261-1918

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 juillet 1918

Numéro JO
n° 261 du 31/07/1918

Date du numéro
31 juillet 1918

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte Française des Somalis et dépendances: Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1884, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 28 janvier 1914 organisant le personnel local des postes et des télégraphes modifié par les arrêtés des 9 septembre 1912 et 28 décembre 1916 :

TEXTE INTÉGRAL

Article premier.— M. Baixas (François), sous-chef de section de première classe du cadre local des postes et télégraphes, est élevé au grade de chef de section pour compter du 14 juillet 1918. Art. 2.— La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

GEFFRIAUD.